

N/Réf. : JJ/ SR N° 80
Objet : calendrier scolaire

Vic-en-Bigorre, le 28 mars 2018

Madame, Monsieur,

Conformément à la décision de la DRAAF, notre autorité académique, il ne nous a pas été permis d'aménager le calendrier scolaire 2017/2018.

Par conséquent, les cours du lundi 30 avril, du lundi 7 mai, du mercredi 9 mai et du vendredi 11 mai sont maintenus.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Proviseur,
Jérôme JACQUES

Nota : les transports scolaires seront assurés. Pour les internes le soir un bus pour Tarbes (gare SNCF) sera affrété (comme un vendredi soir). Le matin, départ de la gare SNCF : bus « Ma Ligne » à 8h ou bus régional à 8h35.